

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 29 octobre 2019, Grande salle, 19h30

L'Assemblée est présidée par M. Benoît Kemmling, Président.

Ordre du jour

1. Communications du Bureau
 2. Assermentations au Conseil général
 3. Appel
 4. Validation de l'ordre du jour
 5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil du 25 juin 2019
 6. Lettres et pétitions parvenues depuis la séance précédente
 7. Communications de la Municipalité
 8. Préavis 2019/23 : Arrêté d'imposition 2020-2021
 9. Préavis 2019/24 : Remplacement de la chaudière à mazout d'appoint
 10. Divers et propositions individuelles
-

1. Communications du Bureau

- Le Président salue l'élection de Mme Mélanie Cena-Bornoz.
- Il demande aux citoyens de faire attention lors de votation car des votes n'ont pas été pris en compte du fait de carte non signées.

2. Assermentations au Conseil Général

2 assermentations est/sont demandées :

- Mme Gadolini Laurence
- Mme Derosa Favre Antonietta

3. Appel

L'appel nominal révèle la présence de 30 membres sur 44. Le Conseil peut donc délibérer.

4. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil du 25 juin 2019

Le Président demande si un membre souhaite la lecture du dernier procès-verbal ou s'il y a des remarques.

M. Christian Duvoisin demande de préciser que le problème de niveau est dû à l'ingénieur.

La lecture n'étant également pas demandée, le Président invite le Conseil à approuver le procès-verbal modifié.

Le procès-verbal modifié du 25 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

6. Lettres et pétitions parvenues depuis la séance précédente

Le Président lit le courrier de M. David Holland qui a démissionné vu qu'il a quitté la commune.

7. Communications de la Municipalité

Mélanie Cena-Bornoz (Ecoles, RADEGE, Affaires sociales)

- Mme Cena-Bornoz se présente.

Stéphane Colomb, Municipal (Voirie - Déchetterie - STRID - Travaux publics)

- M. Colomb parle de l'écopoint et que les travaux seront finalisés à la fin du printemps 2020, car le terrain doit encore se tasser avant d'effectuer l'aménagement. Une inauguration devrait avoir lieu à la fin du printemps.
- Les travaux de modération de trafic sur la route des Tuileries ont commencé.

Hervé Kemmling, Municipal (Réseau EU/EC - Distribution eau publique - Circulation et sécurité - Forêts - Service du feu – PCi)

- Séparatif en Pierre : les soumissions ont été reçues et sont étudiées par le bureau d'ingénieur. Un crédit sera probablement proposé en décembre 2019.

Félix Oberhaensli, Municipal (Aménagement du territoire, Bâtiments, Site internet)

- PACOM (plan d'aménagement communal). Les travaux avancent avec le SDT. Les prochaines étapes seront une présentation à la Municipalité, une séance d'information publique, une mise à l'enquête, le traitement des oppositions et acceptation par le Conseil général.
- Nordstrand : les répétitions ont commencé à la fin de l'été.

Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, Finances, Police des constructions)

- M. Cruchet présente Mme Cena-Bornoz.
- Opposition des Echatelards : suite à un courrier de la Commune, le SDT lui a donné une réponse. Le Syndic lit le courrier.
- Conseil du mois de décembre 2019 : il aura lieu le mardi 17 décembre avec probablement 3 préavis.

8. Préavis 2019/23 : Arrêté d'imposition 2020-2021

M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic, donne la lecture du préavis municipal.

M. Daniel Hess, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission propose au Conseil d'accepter le Préavis 2019/23

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Alexandre Widmer pose des questions et souhaite s'assurer que le Conseil est bien conscient que le statu quo correspond à une augmentation d'impôts communaux.

Le Syndic indique qu'avec la bascule de 1.5 points d'impôts la commune verrait un impact favorable d'environ CHF 10'000. La solution retenue permet d'améliorer le résultat d'env. CHF 95 par habitant, soit environ CHF 35'000.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le Préavis.

Le Préavis 2019/23 – Arrêté d'imposition est accepté à la majorité (28 oui et 2 abstentions).

9. Préavis 2019/24 : Remplacement de la chaudière à mazout d'appoint

M. Félix Oberhaensli, Municipal, donne la lecture du préavis municipal.

M. Daniel Hess, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission propose au Conseil d'accepter le Préavis 2019/24

M. Claude Amiet, rapporteur de la Commission ad-hoc, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission propose au Conseil d'accepter le préavis 2019/24.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

Une discussion a lieu sur le choix du prestataire. M. Oberhaensli relève que le prestataire choisi connaît déjà l'installation complexe (2 chauffages).

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le Préavis.

Le Préavis 2019/24 – Remplacement de la chaudière à mazout d'appoint est accepté à la majorité (28 oui et 2 absentions).

10. Divers et propositions individuelles

- Eclairage public : sur proposition du Syndic, une discussion a lieu sur l'extinction de l'éclairage public la nuit de minuit à 5 heures du matin. Diverses opinions sont exprimées avec mise en évidence des risques en cas d'extinction totale (p. ex. accidents), notamment à certains carrefours. La discussion porte également sur la réduction de l'intensité ainsi que sur l'éclairage dynamique (s'allume en cas de passage). La Municipalité remercie le Conseil et va étudier différentes variantes.
- Chiens : une discussion a lieu sur les chiens qui sont laissés à l'extérieur sans surveillance. La Municipalité va indiquer les obligations qu'ont les propriétaires de chiens dans le cadre d'un tout ménage. Le Syndic indique

que l'on peut toujours faire appel à la police qui dispose des moyens pour identifier les propriétaires.

- M. Bernard Milliet indique que le 7 novembre 2019 aura lieu la soirée de recrutement sous la forme d'une soirée d'information à 19h00 dans 4 casernes, dont celles de Grandson et d'Yverdon. Il met des flyers à disposition. Différentes questions sont posées, notamment la question des armoires à feu qui ont été enlevées.
- Fenêtres de l'Avent : les personnes intéressées peuvent s'adresser à M. Benoit Kemmling.
- Distribution des sapins : elle aura normalement lieu le samedi 21 décembre 2019.
- Concert du Nordsband : il aura lieu le 22 et 23 novembre 2019.

La parole n'étant plus demandée, le Président met un terme au Conseil à 21h18.
Une verrée est servie.

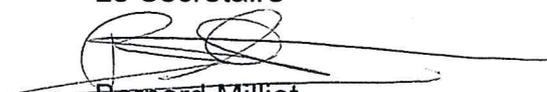
Ainsi fait à Giez, le 29 octobre 2019

Le Président


Benoît Kemmling



Le Secrétaire


Bernard Milliet